

Décision

Générale

colonial

Décision n° 46/453/1934 Passages.

n° 46/453/1934

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

7 août 1934

Numéro JO

n° 453 du 31/08/1934

Date du numéro

31 août 1934

TEXTE INTÉGRAL

un passage en 2e classe, à destination de Marseille, est accordé à l'adjudant des troupes coloniales Morel (Camille), en service hors cendres à la Côte française des Somalis, qui compte deux ans de séjour ininterrompu à la colonie.